



Compte Rendu du Bureau du Comité d'Entreprise Européen

Dates des réunions du Bureau pour l'année 2018

23	Janvier	Bruxelles	Réalisée
20	Février	Paris	Réalisée
20	Mars	Bruxelles	Réalisée
17	Avril	Reporté au 3 Mai à Bruxelles	Réalisée
23	Mai	Paris	Réalisée
20	Juin	Reporté au 27 Juin à Paris	Réalisée
11	Juillet	Bruxelles	Réalisée
29	Août	Bruxelles	Réalisée
19	Septembre	Bruxelles	Réalisée
24	Octobre	Paris	
21	Novembre	Bruxelles	
19	Décembre	Paris	

26 septembre 2018 - Bruxelles

Présents :

Sébastien Gendre
David Mungo
Yvan Sandre

Excusés :

Virginie Joveneau
Fatima Belhachemi

Invités :

Nicolas Barnoud
Sicts
Vladimir Caller



1	TRÉSORERIE.....	3
2	TRADUCTION DES DOCUMENTS DU CoEE	3
3	SÉMINAIRE DU CoEE.....	3
4	INTERRUPTION DE LA LIGNE TÉLÉPHONIQUE DE GIOVANNI SERRAVALLE.....	3
5	COMMUNICATION AVEC LA DIRECTION DU GROUPE ECONOCOM	4
6	SITE WEB CoEE.....	4
7	ENTRETIEN AVEC LE RESPONSABLE DE LA SOCIÉTÉ DE TRADUCTION :	4
8	MISE À JOUR DES PROCHAINES DATES DE RÉUNIONS DU BUREAU	4
9	RELEVÉ DE DÉCISIONS	5

Rappel des prérogatives du bureau, tel que l'accord en vigueur le stipule

« Les membres du Bureau peuvent pour des raisons pratiques recevoir ou être reçus par la présidence du CoEE. Le Secrétaire devra faire un compte rendu afin d'en informer les membres.

Aussi, le Bureau a pour but de pouvoir se réunir très vite afin d'analyser une situation, d'en faire part aux membres de toute modification à l'instance sociale européenne. La nécessité est jugée impérativement par l'ensemble des membres du COEE.

Le Bureau ne peut jamais engager le comité sans concertation des Membres Représentants des Travailleurs au Comité d'Entreprise Européen Econocom. »



1 TRÉSORERIE

Les budgets alloués par la Direction ne permettent toujours pas de réunir les Membres du Comité d'Entreprise Européens. Le Bureau dénonce la « **déconstruction** » du Comité d'Entreprise Européen par la direction du groupe Econocom.

Le Comité d'Entreprise Européen fonctionne à minima et les budgets permettent tout juste de maintenir les réunions du bureau, les traductions et lignes téléphoniques des Membres. Néanmoins, comme il l'est exigé par la direction, les éléments comptables ainsi que les justificatifs sont communiqués auprès de la direction de façon mensuelle.

2 TRADUCTION DES DOCUMENTS DU COEE

Le Bureau procède au paiement du fournisseur concernant les travaux de traduction ordonnés au mois de juin 2018. Le fournisseur s'est engagé à apporter les corrections concernant les points en défaut et à renvoyer les documents.

Il est précisé que ces anomalies proviennent essentiellement de la version ancienne de Word, que le fournisseur utilise pour réaliser ses traductions. Celui-ci effectuant les travaux sur les documents d'origines en utilisant sa version de Word, il en résulte une déformation de la mise en page. Néanmoins, le fournisseur s'est engagé à corriger les documents à partir d'une version plus récente du logiciel de traitement de texte, permettant ainsi de régler les anomalies de façon pérenne.

Le Bureau réaffirme sa confiance à travailler avec ce fournisseur et précise néanmoins avoir reformulé ses exigences quant aux résultats attendus lorsqu'un document est retourné par le prestataire. Notamment, le Bureau souhaite que le document soit prêt à être diffusé dès réception, sans qu'il soit nécessaire d'effectuer des corrections.

Il est précisé également que le fournisseur est attendu ce jour à 16h30, afin d'aborder les problèmes rencontrés. Le Bureau informe que consécutivement à ces difficultés, la diffusion des comptes rendus sur le site internet est quelque peu retardée.

3 SÉMINAIRE DU COEE

Le Bureau informe qu'il n'est toujours pas possible d'organiser le moindre événement permettant de réunir l'ensemble des Membres du CoEE en raison de l'absence de versement des budgets par la Direction. En conséquence, l'Organe Social n'est pas en mesure d'exercer pleinement ses prérogatives et réaffirme le délit d'entrave subit.

4 INTERRUPTION DE LA LIGNE TÉLÉPHONIQUE DE GIOVANNI SERRAVALLE

Le Trésorier informe que l'abonnement téléphonique utilisé par Giovanni Serravalle a été interrompu. Celui-ci a effectué une portabilité de son numéro et il devient en conséquence le titulaire et le créancier personnel de la ligne.



5 COMMUNICATION AVEC LA DIRECTION DU GROUPE ECONOCOM

Le Secrétaire, évoque le dernier message envoyé au Président du groupe Econocom, afin de l'informer des difficultés rencontrées et des entraves caractérisées dont fait preuve la direction du Groupe à l'encontre de l'Organe Social Européen et il précise ainsi que **Robert Bouchard** n'a pas dénié répondre.

Devant le mépris de la direction pour le Comité d'Entreprise Européen et ses Membres, le Bureau s'interroge sur la possibilité d'envoyer un courrier recommandé au Président, Robert Bouchard et/ou de faire appel à un avocat spécialisé en droit européen et/ou de faire intervenir les Centrales Syndicales.

Cette absence de dialogue est une entrave caractérisée qui paralyse totalement l'instance, puisque les fonds nécessaires au fonctionnement du Comité ne sont plus versés.

6 SITE WEB COEE

Le Bureau informe d'un léger retard de diffusion sur le site Internet du dernier compte rendu. Quelques problèmes d'organisation avec la société en charge des traductions sont à l'origine du contre temps.

Rappel du site internet du CoEE : <http://www.coe.eu>

7 ENTRETIEN AVEC LE RESPONSABLE DE LA SOCIÉTÉ DE TRADUCTION :

Le Bureau précise être à jour dans le paiement des factures au bénéfice de la société de Traduction. **Le Bureau rappelle laisser le temps au prestataire, jusqu'à janvier 2019, afin d'adapter son organisation aux demandes du CoEE.**

Vladimir Caller fait état de l'historique des relations avec le CoEE et rappelle les exigences du Bureau concernant la qualité des traductions et notamment en termes de mise en page des documents que le Bureau souhaite impérativement conserver lors des échanges avec les traducteurs.

Vladimir va acquérir la dernière version du pack Microsoft Office 365, permettant ainsi de régler les problèmes de mise en page rencontré lors des traductions effectuées sur les documents originaux.

8 MISE À JOUR DES PROCHAINES DATES DE RÉUNIONS DU BUREAU

- 24 octobre 2018 à Paris
- 21 novembre à Bruxelles
- 19 décembre à Paris



9 RELEVÉ DE DÉCISIONS

Annexe 1 : Relevé de décisions/actions (mise à jour le 26 septembre 2018)

Rappel : Les Actions/Décisions closes sont conservées dans le tableau. Elles sont mises en exergues en « bleu et italique », au sein des comptes rendus.

Pour le Bureau.

David MUNGO

Secrétaire FF du **CoEE**

Conseil d'**E**ntreprise **E**uropéen

Econocom Group